Interpellation du Conseiller communal Philippe Boïketé – Rue Willems : après deux mois de fermeture, où sont les compensations promises aux commerçants ?

Mesdames et Messieurs les Échevins,

Les travaux d'égouttage menés dans la rue Willems ont entraîné une fermeture complète de la voirie pendant près de deux mois. Cette interruption prolongée a eu des conséquences particulièrement lourdes pour les commerçants du quartier : chute de la fréquentation, disparition d'une partie de la clientèle habituelle et baisse parfois très importante du chiffre d'affaires.

Dans un contexte économique déjà difficile, marqué par une consommation en recul et des charges toujours plus élevées, cette situation a plongé une vingtaine de commerçants dans une profonde inquiétude. Pour certains, il devient de plus en plus difficile de maintenir leur activité ; pour d'autres, la poursuite de leur commerce est remise en question.

Afin de compenser les pertes subies durant le chantier, la commune avait pourtant annoncé, en complément de l'indemnité régionale, l'octroi d'une prime communale de 2 000 euros par mois. Cette annonce avait suscité un réel espoir parmi les commerçants concernés.

Or, alors que les travaux sont terminés depuis plus de deux semaines, aucune confirmation officielle ne leur a été communiquée quant aux modalités ni au calendrier de versement de cette aide. Durant toute la durée du chantier, de nombreux représentants du Collège sont venus à leur rencontre, multipliant les assurances et les engagements. Aujourd'hui, les commerçants attendent des réponses claires et des actes concrets.

Dès lors, je souhaiterais poser les questions suivantes :

1. La commune confirme-t-elle officiellement le versement de la prime communale annoncée aux commerçants impactés par les travaux de la rue Willems et, le cas échéant, selon quel calendrier ?
2. La commune est-elle intervenue auprès de la Région afin de garantir le versement de l'indemnité régionale et dispose-t-elle d'un engagement ferme de celle-ci à ce sujet ?
3. Le Collège envisage-t-il des mesures complémentaires afin de soutenir les commerçants fragilisés par ces deux mois de fermeture et les pertes économiques qui en ont découlé ?

Je vous remercie.